



# Communiqué de presse

Le 5 avril 2019

## Un loup identifié en Ariège en limite de l'Aude

Depuis 2014, le secteur du Razès, dans le département de l'Aude, est concerné par la présence d'au moins un individu de loup. Depuis cette date, le Razès est identifié comme zone de présence permanente au sens du plan national loup.

Un suivi a donc été mis en place sur cette zone grâce au réseau des correspondants formés à la récolte d'indices et animé par l'office national de la chasse et de la faune sauvage. Ce suivi est renforcé par le dispositif de surveillance de l'ONCFS, qui a déployé sur le secteur des pièges photographiques, en partenariat avec les services de l'État et la fédération départementale des chasseurs de l'Aude. Les éléments recueillis ont confirmé la présence régulière et continue de l'espèce loup depuis 2014. A ce jour, les indices récoltés confirment la présence d'un unique individu.

Depuis 2017, l'ONCFS a étendu son dispositif de surveillance au-delà de la frontière départementale de l'Aude, **sur les communes limitrophes de l'Ariège**. Cette extension n'a donné aucun résultat supplémentaire en 2017 et en 2018.

Le 27 mars dernier, l'un des appareils photographiques positionnés sur la commune de Cazals des Baylès, à une centaine de mètres de la limite départementale, a pris plusieurs clichés d'un canidé. Après analyse, les services de l'ONCFS ont identifié cet animal comme étant un loup.

Cette information vient confirmer la présence déjà connue de l'espèce sur la zone de présence permanente du Razès et la fréquentation, au moins ponctuelle, du secteur périphérique situé dans le département de l'Ariège.

Dans les mois à venir, les services de l'État et les agents de l'ONCFS porteront une attention toute particulière sur ce secteur, afin de collecter des indices génétiques (crottes, poils). Ces indices apporteront des informations sur l'origine et le statut de l'animal.

**Pour toute information sur le loup, l'ONCFS a mis en place un site dédié à la présence du loup en France [www.loupfrance.fr](http://www.loupfrance.fr).**

### Service départemental de la communication interministérielle

[genevieve.lagarde@ariefge.gouv.fr](mailto:genevieve.lagarde@ariefge.gouv.fr)

05 61 02 11 41/06 72 37 66 86

et à l'ONCFS

[sandrine.fernez-michel@oncfs.gouv.fr](mailto:sandrine.fernez-michel@oncfs.gouv.fr)

